



Comment être en liquidation judiciaire

Par **steph**, le **12/07/2010** à **23:59**

Bonjour, Mon ami a une entreprise de transport qui ne fonctionne pas trop mal mais suite à des capitaux propres négatifs, le DRE ne lui renouvelle pas sa licence. Il se retrouve donc dans l'incapacité d'exercer et doit toujours 14 000 € à la banque (prêt véhicule). Ce prêt est couvert par le prêt oséo à 70% à condition qu'il y ait une liquidation judiciaire. Son entreprise est une entreprise individuelle et il n'a aucune dette excepté son crédit. Y a t'il une possibilité de se retrouver en liquidation judiciaire car une cessation d'activité nous poserait de gros problèmes financier alors qu'il pouvait faire vivre son entreprise s'il avait eu le renouvellement de cette licence. Merci d'avance pour votre aide.